

Le cas Jacques Flamand

L'université n'a pas prouvé les motifs du congédiement à la satisfaction de l'ACPU

par Jean-Pierre Proulx

"Non seulement les motifs invoqués par l'université quant au non-renouvellement du contrat de M. Flamand ne sont pas prouvés, mais la vérité paraît être ailleurs".

Voilà une des principales conclusions à laquelle est parvenu un comité spécial d'enquête mis sur pied en septembre dernier par l'Association canadienne des professeurs d'universités pour faire la lumière sur l'affaire Flamand, et dont le rapport, terminé à la fin de décembre, a été rendu public hier.

Après six mois d'un silence total, l'affaire Flamand rebondit donc. Elle a commencé le 24 décembre 1969 lorsque M. Jacques Flamand, professeur de théologie à l'université d'Ottawa depuis 1966, apprit que son contrat ne serait pas renouvelé.

Le 8 janvier suivant, le père J. M. Quirion, doyen de la faculté des arts expliquait: "Les raisons qui motivent le non-renouvellement de votre contrat sont d'ordre académique. Le domaine de vos recherches et le sujet des cours que vous proposez chaque année ne sont pas d'intérêt au département et aux étudiants comme en fait foi le peu d'inscriptions à vos cours. De plus, certains événements ont sérieusement compromis votre direction de recherches au niveau des études supérieures".

Ces "certains événements", M. Flamand l'apprit plus d'un mois plus tard, avaient trait au rejet de la thèse de M. Roger Bélanger, dont il était directeur. M. Bélanger intenta une poursuite à l'université d'Ottawa alléguant que c'était injustement qu'on l'avait empêché de soutenir sa thèse après s'être déplacé de Moncton à Ottawa pour cette fin. Les correcteurs avaient jugé de leur côté que la thèse ne pouvait être soutenue dans l'état où elle se trouvait alors.

Après étude, le comité a conclu que ces motifs n'avaient pas été prouvés par l'université. Ce comité était composé de M. Leslie Dewar, directeur des départements unis de sciences religieuses à l'université de Toronto, de M. Donald Savage, secrétaire général adjoint de

l'ACPU, et présidé par le père Jean-Paul Audet, o.p., professeur à la faculté de philosophie à l'université de Montréal.

Rappelons que le 16 mars 1970, M. Flamand avait fait appel au bureau des gouverneurs de l'université de la décision prise par la faculté des arts. Dans son rapport de juin, le comité d'appel (le comité Couture) déclara que "les raisons fournies par le doyen Quirion pour le non-renouvellement de son contrat n'étaient pas aussi claires qu'elles pouvaient l'apparaître au premier abord". Il recommanda que "les services de M. Flamand soient retenus pour une période supplémentaire de six mois à son salaire actuel". Mais le bureau des gouverneurs offrit plutôt à M. Flamand, "ex gratia", l'équivalent de six mois de salaire à la condition qu'il signe une quittance à l'université, ce qu'il refusa de faire.

A propos du manque d'intérêt du département pour les cours de M. Flamand, le comité Audet fait remarquer après enquête, que le département "a accepté chaque année (...) les cours que M. Flamand lui proposait (...) Le manque d'intérêt du département, ou plus précisément de son directeur, semble être venu après coup et apparaît dès lors comme un effet plutôt que comme une cause du refus de renouveler le contrat de M. Flamand".

Quant au peu d'inscriptions à ses cours, le comité Audet fait valoir qu'il n'y a jamais eu à l'université d'Ottawa "une règle fixant un nombre minimal d'étudiants par cours ou par professeur (...) Le principe évoqué dans le cas de M. Flamand paraît donc avoir été inventé pour les besoins de la cause". Signifions que le comité Couture avait lui-même écrit en juin que le petit nombre d'élèves au cours facultatif "ne constituait pas un motif de non-renouvellement de contrat d'un professeur".

En ce qui concerne d'autre part l'affaire Bélanger, "les témoignages, écrit le comité Audet, tendent nettement à démontrer que c'est le directeur du département qui fut le principal responsable

des griefs de l'abbé Bélanger contre l'université, car c'est lui qui avait autorisé la soutenance de thèse, et cela, sans consulter M. Flamand (...) Préférer la direction de M. Flamand était déficient du seul fait que le candidat a échoué, cela dépasse le sens commun (c'est ce qu'avait prétendu le comité Couture). Parler ici de vérité appétée, c'est être poli."

Tout au long de cette histoire, M. Flamand a toujours soutenu que le non-renouvellement de son contrat était le résultat de pressions extérieures ecclésiastiques faites sur l'université en raison de ses articles engagés publiés notamment dans Le Droit et Le Devoir.

A ce propos, le comité déclare n'avoir trouvé "aucune preuve de pressions directes exercées de l'extérieur sur le directeur du département pour l'amener à intervenir contre M. Flamand". Mais il est indéniable qu'il "a subi des pressions au moins indirectes, précisément parce qu'il y a eu des pressions directes sur M. Flamand lui-même". La visite de l'ex-prononce chez M. Flamand à la suite d'un article sur la suppression des cardinaux paru dans Le Devoir est un épisode déjà bien connu. D'autre part, le comité a "appris que les supérieurs de certaines congrégations religieuses décourageaient leurs étudiants de s'inscrire aux cours de M. Flamand".

D'autre part, le comité estime que M. Flamand a eu tort de porter sa cause devant le public d'abord à l'intérieur de l'université, puis ensuite par les journaux.

Finalement, le comité déclare que "d'après les témoignages recueillis, il semble que le vrai grief qu'on avait contre M. Flamand, c'était son incompatibilité personnelle et idéologique avec le directeur du département des sciences religieuses".

Cette incompatibilité, note-t-on, ne justifie pas un non-renouvellement de contrat et bien que M. Flamand "ne fut pas un collègue de tout repos", le comité dit n'avoir trouvé aucune preuve qu'il ait entravé le bon fonctionnement du département.

Dans ses recommandations, le comité propose d'abord une médiation entre l'université, l'association des professeurs et M. Flamand et suggère que cette médiation soit assurée par M. George Ling, professeur au département de pharmacologie. Celui-ci a déjà fait savoir à l'ACPU qu'il accepterait ce rôle si les parties l'agréaient.

Si la médiation échoue, on propose la révision de l'affaire Flamand par un comité de trois membres. En cas de refus de l'université on propose alors que l'ACPU adopte des sanctions contre l'université. C'est ce qui risque de se produire puisque l'université a déjà fait savoir qu'elle rejetait le rapport Audet.

Enfin, si l'ACPU jugeait insuffisantes les sanctions contre l'université, le comité recommande qu'on réclame du gouvernement de l'Ontario une "enquête complète sur l'affaire, en invoquant le caractère public de la charte de l'université d'Ottawa".

Signalons enfin que le comité qui avait aussi à son mandat l'examen des règlements concernant l'engagement des professeurs fait à ce propos toute une série de recommandations.

Le recteur Guindon dit NON à l'ACPU

"L'université n'a aucune intention de rouvrir le dossier Flamand". C'est ce qu'a fait savoir à l'ACPU le 7 janvier, le recteur de l'université d'Ottawa, le père Roger Guindon, o.m.i.

Dans sa lettre à l'ACPU, annexée au rapport Audet, le recteur fait aussi savoir qu'il refuse la médiation préconisée par le comité Audet tout comme la révision du cas par un autre comité. L'université d'Ottawa risque donc l'application de sanctions de la part de l'ACPU et éventuellement une enquête du gouvernement de l'Ontario, si toutefois l'ACPU donne suite aux recommandations du comité Audet.

L'université estime pour sa part que les procédures de non-renouvel-

lement du contrat de M. Flamand étaient légales et qu'il y a manque d'évidence que des pressions extérieures ont été faites sur l'université, deux points que le comité Audet ne conteste pas substantiellement.

Le recteur ne souffle pas mot cependant des motifs qui ont amené l'université à renvoyer M. Flamand, motifs précisément contestés par le comité Audet.

Quant à M. Flamand, il dit accepter les conclusions du rapport mais estime que le motif "d'incompatibilité" entre lui et son directeur, le père Giroux, invoqué par le comité Audet, "peut être sérieux et artificiel, un peu comme un paravent qui cache ce qu'on ne tient pas à faire connaître".

Session d'études pastorales

La crise du langage religieux

par Gérard LeBlanc

Les chrétiens ne savent plus comment parler de Dieu de façon significative pour l'homme contemporain.

Cette crise du langage religieux fait l'objet de la 16ème session d'étude annuelle de l'Institut de pastorale qui se tient cette semaine au Manoir des Soeurs Grises, à Châteauguay.

Le thème du congrès - Le langage sur Dieu est-il muet - indique assez bien la contradiction et le dilemme auxquels les chrétiens se trouvent confrontés. D'une part, désir et nécessité de parler de Dieu, de dire et justifier sa foi. D'autre part, absence de mots qui correspondent à ce qu'on ressent et qui expriment le message chrétien de manière intelligible pour un auditeur de bonne volonté.

Les quelque cent théologiens participant à cette session d'étude veulent déamorcer le malaise en identifiant ses origines et en dégagant les contours d'un nouveau langage religieux en train de naître.

Dans sa lettre d'invitation, M. Jean-Louis Lévesque, animateur du congrès, en exprimait les objectifs en ces termes: "Le malaise actuel touche en réalité non pas seulement les paroles que nous portons sur Dieu mais l'ensemble du discours religieux et, plus encore, le rapport de ce discours avec les autres paroles des hommes. Au-delà ou à travers toutes nos réformes, il nous faut donc retrouver ou inventer un langage sur Dieu qui soit significatif pour l'homme d'ici et le maintenant."

Dans l'entretien d'ouverture de la session, le sociologue Fernand Dumont a fourni un essai d'analyse scientifique de la crise du langage religieux. Selon lui, le malaise actuel a une double origine: la mobilité du langage et la prédominance d'un type scientifique d'expression dans nos sociétés modernes, et la perte du langage symbolique dans les Eglises chrétiennes.

M. Dumont est d'avis que les hommes, aujourd'hui autant que par le passé, évo-

quent des réalités absolues, c'est-à-dire des valeurs qui dépassent la signification des choses concrètes et particulières de la condition humaine. Les mots paix, amour, dialogue, développement, etc., contiennent une référence à un désir absolu. Le "peace and love" des jeunes s'applique à de multiples situations mais les transcende toutes. Il y a plus que la paix au Vietnam, au Moyen-Orient, etc. Il y a la paix tout court, la paix absolue. Il y a plus que cet amour-ci ou cet amour-là, il y a l'amour total, l'amour qui remplit tout.

Le langage exprimant ces réalités absolues n'a cependant pas échappé à la mobilité de nos sociétés modernes. Nous assistons à une usure précipitée des mots. Cette mobilité étreinte du langage contemporain affecte particulièrement le langage religieux. Comment parler du même Dieu, "éternellement présent et fidèle", avec des mots qui changent chaque jour?

Une deuxième difficulté inhérente à notre type de société réside dans la pré-

VENTE DE DISQUES - MONTROSE

GRAND SPÉCIAL!
DISQUES DISCONTINUÉS
VASTE CHOIX DE MARQUES
DECCA - VALOIS, etc.
AU MAGASIN SEULEMENT!

DISQUES **BARCLAY** 369
12" MICROFILLOON STEREO
PRIX SUGGÈRE DU MANUFACTURIER 5.29

LE TOUT NOUVEAU JEAN-PIERRE FERLAND

**JAUNE**

SUR DISQUE BARCLAY

Barclay - 80090 - Prologue, le petit roi, quand on aime on a toujours vingt ans, sing sing, Gad is american, Le chat du café des Artistes, y a des jours ce qu'on dit, quand on tient une femme dans ses bras, épilogue, it ain't fair

4.49

Prix suggéré du manufacturier 5.98

DISQUES POLYDOR FRANÇAIS

12" MICROFILLOON - STEREO
PRIX SUGGÈRE DU MANUFACTURIER 5.29

PRIX MONTROSE 3.97



2424017 - LE NOUVEAU YVON DESCHAMPS - Le petit Jésus - Le Taout - La honte



543 503 - SERGE REGGIANI - Et puis l'homme foule - La veille - Valse fille - 20 ans - Deux dans le ciel - L'enfant et l'adulte - Les at - feux - Madame Montaigne - La java des bomb - Les marmousets - La nuit moussu

2334 002 - CEREMONY an Electronic Moss
SPOOKY TOOTH PIERRE HENRY

543 510 - GEORGES MOUSTAKI LE METEQUE - Le metek - La mer n'a d'âme - Gaspard - Voyage - Le farou - Nabilou - Ma valisette - Il est trop tard - La carte du tendre



2393010 - SERGE REGGIANI - Je voudrais pas vivre, les gars, un sacre après l'arrière-saison, l'arbre, requiem pour l'import, de quelles amériques, Gabrielle, ballade pour un traître, bonne figure, le venetien, la neige

BOBINO '70
GEORGES MOUSTAKI
2393001 - Le temps de vivre - Votre fille a vingt ans - La pierre - Dans mon hamac - Nos corps - Ma liberté - Eden Blues - Requiem pour l'import qui etc.

VENTE SPÉCIALE DE DISQUES

DE MARQUES
• LONDON • PHILIPS

3.69 LE DISQUE



NANA MOUSKOURI - LE TOURNESOL - Le tournesol - On ne sait jamais - Va l'en vie - Lorsque Tony arrivera - L'amour n'est pas - Adieu mes amis - Pauvre Rubel - Les Mathématiques - Épipique - Ma maison devant la mer - Comme un gant sur l'eau trouble - L'amour est grand pour les poètes



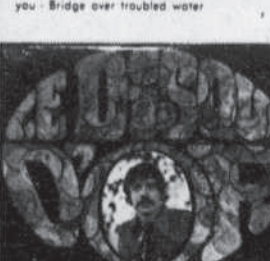
849489 - FLUTES DES ANDES. Hunyuc de la Roca - El Condor Pasa - Achachau - Sonccoma - Chingundo - Llamero - Upi - Danza Wapala



PHS 600-345 - PAUL MAURIAT - Gata is love - Home again - My house and the river - Could this be me - Raindrops keep fallin' on my head - I gotta get back to lovin' you - Bridge over troubled water



GS 142 - GEORGES DOR Poèmes et chansons - L'homme terre - Tous les pays du monde - C'est la que tout se passe - Mon amour a n'en plus - Tu es ma terre étrangère - Après l'enfance - Quand on fait l'amour - Ma femme, si tu voulais



LP 1009 - Le disque d'or de Gilles Dreu - Alouette - L'ombre - Devinez - Ma mère me disait - Si le cœur veut en dit - Pourquoi mon Dieu - La megrite apprivoisée - Dans un tonneau de vin - Un loup au cœur tendre, etc.



6310-001 - PIERRE HENRY - Messe de Liverpool



70005 - ARANJUEZ - JEAN-CHRIST - IAN MICHEL - Aranjuez - Fugue - Missa - Sine Nomine - etc.



80080 - FERRE 70 - Le chat, petite, enes - Les papiers, la lettre, la rose, la mémoire et la mer - Rotterdam - Paris je t'aime plus le crachot



80095 - EVA - Ou l'en vent mourir les rêves - Belin - Amsterdam - ou ailleurs - Comme un bateau - Les rêves de l'Hubert - In the Hour - Le cœur battant - Ce premier matin d'hiver - Un bateau du loin - La nuit profonde - Les émigrants



80012 - LEO FERRE - Panama - Nous deux - Le mort du poète - Tu sais souvent - etc.



80089 - ISABELLE PIERRE - Heuven - Parle moi de toi - Evangéline - A cause d'un oiseau blanc - l'hiver - Les enfants de l'avenir - La chanson des vieux amants



80091 MIREILLE... MIREILLE - Pardonne-moi mon caprice d'enfant - Pourquoi le monde est sans amour - Un jour viendra - l'homme qui sera mon homme - Tai que je desire - C'est la vie moi je l'aime, etc.

DISQUES POLYDOR

12" MICROFILLOON STEREO
GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX MONTROSE 3.77

JAMES LAST
222 006 - James Last en concert

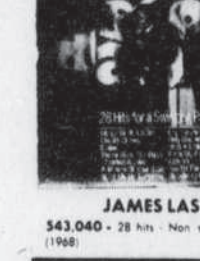
2371 039 - James Last Beachparty comprenant El Condor Pasa



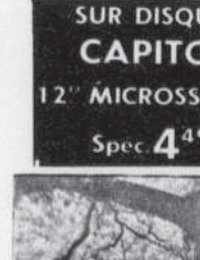
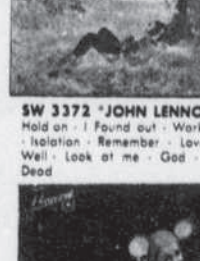
237 642 - Swingin' Bach Guitar



237 470 - James Last Hammond à gogo

JAMES LAST
543.102 Non Stop Dancing 9JAMES LAST
543.062 HotJAMES LAST
543.040 - 28 hits - Non stop dancing (1968)

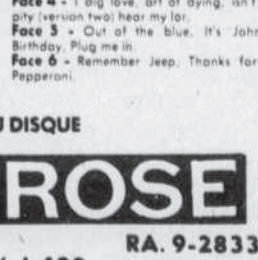
2371-111 JAMES LAST - Le tout nouveau NON STOP DANCING 11 avec 28 des meilleurs "Hit" pour la danse.

SUR DISQUES
CAPITOL
12" MICROFILLOON
Spec. 4.49SUR DISQUES
CAPITOL
12" MICROFILLOON
Prix reg. 13.29
Spec. 9.49

SW 3372 - JOHN LENNON - Mother - Hold on - I found out - Working class hero - Imagine - Remember - Love - Well Well Well - Look at me - God - My Mummy's Dead



Apple STCH 639 - GEORGE HARRISON ALL THINGS MUST PASS - Face 1 - I'd have you anytime, My sweet lord - With Wish, isn't it a pity (version on) - Face 2 - I dig love, art of dying isn't it a pity (version two hear my lord) - Face 3 - Out of the blue, It's Johnny's Birthday, Plug me in - Face 6 - Remember Jeep, Thanks for the Pepperoni

LA SOURIS VERTE
HFS-9047CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger
Montréal 408
RA. 9-2833

SPÉCIAUX DE JANVIER

Anglais • Français

COMMENCEZ et CONTINUEZ

OU

COMMENCEZ et ARRÊTEZ

\$30. par mois (Groupe de 4 personnes)

- COURS DE CONVERSATION POUR TOUS LES NIVEAUX
- DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS 29 Jan. '71

APPELEZ-NOUS POUR UN TEST GRATUIT
735-4196

MODERN SYSTEM LANGUAGES
5757 Decelles Ave., Suite 300 Mtl. 251, P.Q.

Cap au sud!

L'enchantement des îles du Sud vous attend... à Montréal, dans un havre paisible où vous dégusterez plats polynésiens et exotiques, Lunch d'hommes d'affaires. A ne pas manquer, le populaire buffet aux salades. Réservations: 842-7777.

**Kon Tiki**

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455 RUE PEEL
HÔTELS ET MOTELS SHERATON SERVICE INTERNATIONAL